

L'ÉCOUTE

GRETZOISE

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATIONS • JUILLET 2026

N°136



04

DOSSIER

10

INFOS
PRATIQUES

14

CADRE
DE VIE

30

EN BREF



Sommaire

Ville de Gretz-Armainvilliers
69, Rue de Paris
77220 Gretz-Armainvilliers
Tél. : 01 64 42 03 00
contact@mairie-gretz.fr

Horaires :

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00
et de 13 h 30 à 17h30
Le samedi de 8h30 à 12h00

Suivez-nous sur

www.gretz-armainvilliers.fr

Sur nos pages

 Ville de Gretz-Armainvilliers

 ville_de_gretz_armainvilliers

>p4 Dossier

- > La nouvelle équipe municipale installée pour le mandat 2026-2032
- > Budget 2026

>p10 Infos pratiques

- > Inscriptions scolaires • Rentrée 2026
- > Carte Imagine R : une aide de la commune pour les jeunes
- > Beaux jours + bon voisinage = la combinaison gagnante
- > Partez en vacances l'esprit tranquille
- > Vigilance face au démarchage à domicile
- > Frelons asiatiques : un service de signalement en ligne
- > Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau en 2026

>p13 Bienvenue

>p14 Cadre de vie

>p18 Rétrospective

>p30 En bref

>p31 Zoom

>p32 Hommages

Isabelle LENOIR

Daniel COUSSON

>p33 État-civil / Tribune

>p34 Actualités

>p36 Agenda



Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire de Gretz-Armainvilliers



Hommage à
Isabelle LENOIR
p.32

Chères Gretzoises, chers Gretzois,

Ce numéro de L'Écoute Gretzoise est le premier depuis les élections municipales, au cours desquelles vous avez choisi de renouveler votre confiance à l'équipe de l'Union Gretzoise.

Je tiens à vous en remercier sincèrement. Cette confiance nous honore profondément et nous engage, chaque jour, à agir avec sérieux pour notre belle commune et pour chacune et chacun d'entre vous.

Pour mener à bien les engagements pris devant vous, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur une équipe municipale solide, compétente et pleinement mobilisée, animée par une volonté commune de servir l'intérêt général. Ensemble, nous sommes déterminés à poursuivre et à renforcer l'action engagée ces dernières années.

Je vous invite à découvrir, ou redécouvrir, cette équipe dans le dossier de ce magazine.

Les semaines qui viennent de s'écouler ont également été marquée par l'adoption du budget. Dans un contexte où les collectivités doivent faire preuve de responsabilité et d'adaptation, la municipalité demeure pleinement engagée avec une volonté claire : maintenir un service au public de qualité, améliorer le cadre de vie et préparer l'avenir de notre ville tout en maintenant une gestion responsable des deniers publics.

Vous découvrirez également dans ce numéro plusieurs réalisations et projets qui contribuent à améliorer durablement notre cadre de vie. De l'extension prochaine du parking Esther Breton, qui offrira davantage de places de stationnement et de nouveaux usages en centre-ville, à la rénovation de l'Uranoscope, en passant par l'ouverture du centre aquatique intercommunal L'Eau Vive, porté par la

Communauté de communes « Les Portes Briardes », et la poursuite de notre programme de végétalisation. Ces actions concrètes témoignent de notre volonté constante d'investir pour une ville plus pratique, plus agréable et plus attractive pour tous.

Ce magazine revient aussi sur les nombreuses manifestations qui ont rythmé la vie locale ces derniers mois : cérémonies commémoratives, événements culturels, animations familiales, spectacles, salons ou encore initiatives associatives. Autant de moments de partage et de convivialité qui font la richesse de notre commune et renforcent le lien entre les générations.

L'été sera également marqué par le retour de « Gretz Été », temps fort attendu par de nombreuses familles, avec ses animations, ses activités et son feu d'artifice.

Enfin, le Forum des associations, rendez-vous incontournable de la rentrée, permettra à chacun de découvrir la richesse du tissu associatif Gretzois et de préparer une nouvelle saison placée sous le signe du sport, de la culture et de l'engagement.

Je tiens tout particulièrement à saluer la mémoire de Madame Isabelle LENOIR, qui a été mon adjointe à la communication pendant trois mandats. Enfant du pays, qu'elle chérissait tant, nous avons partagé la rédaction du journal municipal et œuvré côte à côte pour le bien-être de notre chère commune et de ses habitants. Elle laisse une empreinte indélébile dans notre commune. Nous lui dédions cette édition.

Je vous souhaite à toutes et à tous une excellente lecture ainsi qu'un très bel été à Gretz-Armainvilliers.

Bien amicalement

Votre Maire



L'ÉCOUTE RETZTOISE

Magazine municipal gratuit de la Ville de Gretz-Armainvilliers • Directeur de la publication : Jean-Paul GARCIA ROBIN • Secrétariat de rédaction : Service Communication • Conception et réalisation : Olivier NONIS Graphiste • Tirage : 4500 exemplaires • Photos et droits réservés à la Mairie de Gretz-Armainvilliers.

La nouvelle équipe municipale in



À l'issue des élections municipales, la liste « Union Gretzoise » a été réélue avec 52,19 % des suffrages exprimés, la liste « J'Ader, mieux vivre à Gretz » recueillant 47,81% des voix.

À l'occasion de la séance d'installation du nouveau Conseil Municipal, Monsieur Jean-Paul Garcia Robin a été réélu Maire. À cette occasion, 8 nouveaux adjoints et conseillers délégués ont également été installés dans leurs fonctions.

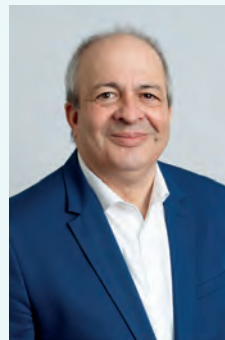
Le nouveau Conseil Municipal se compose de **29 élus : 22 sièges pour la liste « Union Gretzoise » et 7 sièges pour la liste « J'Ader, mieux vivre à Gretz ».**

Pour ce nouveau mandat, la municipalité poursuivra les actions engagées au service du cadre de vie, de la proximité et du dynamisme communal, notamment à travers le soutien aux familles et aux associations, l'amélioration des services publics de proximité, la sécurité du quotidien, la transition écologique ainsi que la poursuite des projets structurants pour la commune.

Consciente de la responsabilité confiée par les électeurs, l'équipe municipale tient à remercier sincèrement l'ensemble des habitants ayant participé à ce scrutin.

Désormais pleinement installée, la municipalité se mobilise avec détermination et engagement afin de poursuivre le développement de Gretz-Armainvilliers et de répondre aux attentes des Gretzoises et des Gretzois tout au long de ce nouveau mandat.

LES ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Jean-Paul GARCIA ROBIN
Maire

*Président du C.C.A.S.
2^e Vice-Président
de la Communauté
de Communes*



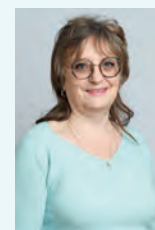
Viviane LAMARE

*6^e Adjointe au Maire
Déléguée aux Associations
et aux Cérémonies Officielles*



Thierry DIGUËT

*7^e Adjoint au Maire
Délégué aux Sports*



Marie-Paule DEVAUCHELLE

*8^e Adjointe au Maire
Déléguée à la Santé, aux Séniors,
et aux Personnes en Situation de Handicap
Conseillère Communautaire*



Adrien POUSSIER

*Conseiller Municipal
Délégué
à la Restauration Scolaire*



Chrystelle LARADJI

*Conseillère Municipale
Déléguée à la Petite Enfance*



Renaud TRANGOSI

*Conseiller Municipal
Délégué à la Nature et aux Forêts*

LES ÉLUS DE L'OPPOSITION



Alexandre HASCOËT

*Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire*



Emmanuelle BILLARD

Conseillère Municipale



Jean-Claude BOIVIN

Conseiller Municipal

installée pour le mandat 2026-2032



Aurélien JUNK
1^{er} Adjoint au Maire
Délégué à l'Urbanisme, au Cadre
de Vie et au Personnel Communal
Conseiller Communautaire



Nathalie SPRUTTA-BOURGES
2^e Adjointe au Maire
Déléguée aux Finances et aux Transports
7^e Vice-Présidente
de la Communauté de Communes



Arnaud SEVESTE
3^e Adjoint au Maire
Délégué à l'Action Sociale
et au Logement



Sylvie LALLEMANT
4^e Adjointe au Maire
Déléguée à l'Enfance
et aux Affaires Scolaires
Conseillère Communautaire



Patrick OFFROY
5^e Adjoint au Maire
Délégué aux Travaux
et aux Liaisons Douces



Christian BOURDEILLE
Conseiller Municipal
Délégué à la Culture



Mylène ROUSSEL
Conseillère Municipale
Déléguée
au Développement Durable



Romain OLIVEIRA
Conseiller Municipal
Délégué à la Jeunesse



Nadia HAMDI
Conseillère Municipale
Déléguée aux Commerces



Sandie BENARD
Conseillère Municipale
Déléguée
aux Manifestations de la Ville



Dominique BENOIT
Conseiller Municipal
Conseiller Communautaire



Charlotte HANQUART-TAUVERON
Conseillère Municipale



Yves LOUBIERE
Conseiller Municipal



Frédéric BOURSIEZ
Conseiller Municipal



Mallaury MOURRIERE
Conseillère Municipale



Allison GEENEN
Conseillère Municipale



José SOUSA
Conseiller Municipal



Véronique DONADIO
Conseillère Municipale



Nicolas LUCAS
Conseiller Municipal

Budget 2026

poursuivre les investissements tout en maîtrisant les dépenses



Chaque année, la Ville de Gretz-Armainvilliers vote son budget afin de financer les services publics du quotidien et les projets d'avenir. Le budget 2026 s'inscrit dans un contexte national toujours contraint, marqué par une hausse des coûts pour les collectivités et une participation accrue des communes à l'effort de redressement des finances publiques.

Comprendre le budget communal

Le budget d'une commune se compose de deux grandes parties :

- **La section de fonctionnement**, qui finance les dépenses du quotidien : rémunération des agents municipaux, entretien des bâti-

ments et des espaces publics, énergie, restauration scolaire, soutien aux associations, participation au CCAS, etc.

- **La section d'investissement**, qui permet de financer les grands projets et les équipements durables : construction ou rénovation de bâtiments publics, voirie, éclairage public, aménagements urbains ou encore acquisitions de terrains.

Comme pour un foyer, le budget doit être équilibré. Pour les collectivités territoriales, cet équilibre est d'ailleurs une obligation légale. Les dépenses courantes doivent être maîtrisées afin de dégager une épargne permettant de financer une partie des investissements sans recourir systématiquement à l'emprunt.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

En 2026, les dépenses de fonctionnement devraient atteindre près de 16,3 millions d'euros. Cette progression s'explique principalement par la hausse des cotisations retraite des agents imposée par la loi aux collectivités et à l'augmentation du coût des fluides.

Dans le même temps, les recettes de fonctionnement restent relativement stables. Elles proviennent essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'État et des participations des usagers aux différents services municipaux.

Malgré ce contexte, la commune maintient son soutien au tissu associatif local, avec un niveau de subventions comparable à celui de 2025. Elle renforce également son action sociale en augmentant sa participation au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et poursuit son soutien aux familles à travers la revalorisation des bons d'aide aux fournitures scolaires, l'élargissement du public pouvant en bénéficier, ainsi que le renforcement du dispositif des bons culturels et sportifs, grâce à une augmentation de leur montant et à l'élargissement du réseau d'associations partenaires.

9 millions d'euros investis pour le développement de la commune

En 2026, la Ville consacrera près de 9 millions d'euros à ses projets d'investissement.

Ce budget d'investissement permettra de finaliser plusieurs opérations déjà engagées (ex : Finalisation du nouvel accueil de la Protection Maternelle et Infantile et Relais Petite-Enfance, finalisation du Centre Technique Municipal) et de lancer de nouveaux aménagements utiles au quotidien des habitants (exemple : Aménagement du parking Esther Breton). Ils porteront notamment sur l'entretien et la valorisation du patrimoine communal, l'amélioration des équipements publics, le renforcement des services municipaux ainsi que des projets favorisant la qualité de vie et la transition écologique.

Parmi les principales opérations inscrites au budget 2026 figurent notamment :

- La finalisation des travaux de modernisation de l'éclairage public ;
- La maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau lieu de restauration scolaire ;
- Des travaux de voirie ;
- La réfection de la toiture du gymnase Hutinel ;
- Une étude pour la création de futurs préaux à l'école Leclerc ;
- Une étude sur la végétalisation des cours d'école ;
- La réfection de la charpente du bâtiment du tabac et de l'ancienne PMI ;
- Ainsi que de nombreuses autres opérations d'entretien, de rénovation et d'amélioration du cadre de vie.





Une situation financière qui reste saine

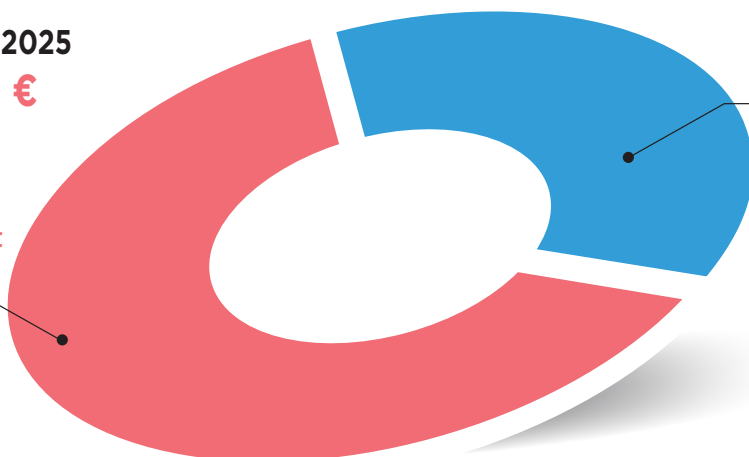
Le budget 2026 traduit ainsi la volonté de la municipalité de poursuivre les investissements nécessaires au développement de Gretz-Armainvilliers tout en maintenant une gestion rigoureuse des finances communales. Dans un contexte économique incertain, l'objectif demeure de préserver la qualité des services rendus aux habitants et de leur offrir des équipements adaptés à leurs besoins tout en préparant l'avenir de la ville.

Le budget en quelques chiffres

BUDGET TOTAL 2025
25 284 123 €

Fonctionnement
16 281 070,14 €

Investissement
9 003 052,86 €



Taux communaux d'imposition pour l'année 2026 inchangés : % de la valeur locative cadastrale

21,13 %
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale

Moyenne des villes de même catégorie du secteur : 19,01%

38,46 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties :

Moyenne des villes de même catégorie du secteur : 47,59%

42 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties

Moyenne des villes de même catégorie du secteur : 71,89 %



Principales dépenses du budget de fonctionnement de la ville :



Aménagement, services urbains
et environnement :
5 651 673,13 €



Administration :
2 263 264,17 €



Enseignement :
1 649 737,12 €



Santé et action sociale :
741 202,48 €



Sécurité :
360 991,46 €



Culture et Sport :
360 804,09 €



Jeunesse :
1 077 602,31 €

Le budget développé est en consultation libre sur le site internet
de la ville, et sur demande à l'accueil de la Mairie.

Inscriptions scolaires - Rentrée 2026

Les parents d'enfants nés en 2023 sont invités à effectuer dès à présent les démarches d'inscription scolaire pour la rentrée en petite section de maternelle prévue en septembre 2026.

Cette inscription est indispensable afin de permettre aux services municipaux et aux établissements scolaires de préparer au mieux l'accueil des futurs élèves.

D'une manière générale, et plus particulièrement pour les familles nouvellement installées sur la commune, il est recommandé d'effectuer les démarches d'inscription le plus tôt possible. Une bonne anticipation permet en effet d'évaluer au plus juste les effectifs scolaires et contribue à préserver les conditions d'accueil des élèves au sein des écoles de la ville.

Les inscriptions s'effectuent auprès du Service Enfance et Affaires Scolaires.

Renseignements par téléphone au 01 64 42 83 00 ou sur le site internet : gretz-armainvilliers.fr



La carte Imagine R est un forfait annuel proposé par Île-de-France Mobilités, permettant aux collégiens, lycéens et étudiants de voyager de manière illimitée sur

Carte Imagine R : une aide de la commune pour les jeunes

l'ensemble des réseaux de transport en Île-de-France.

Au-delà des avantages du dispositif (tarif attractif, mobilité illimitée et mois offerts la première année pour certaines formules), la commune accompagne les familles en participant financièrement à l'abonnement.

Ainsi, la municipalité prend en charge une partie du coût de la carte Imagine R à hauteur de **35 € pour les collégiens et de 200 € pour les lycéens et étudiants de**

moins de 26 ans (âge au 1^{er} septembre 2026).

Cette aide locale permet de réduire significativement le reste à charge des familles et de favoriser la mobilité des jeunes du territoire.

Le dossier d'abonnement est à retirer auprès du service enfance de la mairie.

Après validation par l'établissement scolaire, il doit être déposé en mairie, accompagné du règlement de la part restant à charge ou d'un RIB.

Beaux jours + bon voisinage = la combinaison gagnante !

Le soleil est de retour, les tondeuses ronronnent et les perceuses s'activent... le printemps, c'est la grande saison du jardinage et du bricolage ! Pour que tout le monde en profite dans la bonne humeur, un petit rappel des règles de vie en commun s'impose.

Le brûlage de déchets verts est formellement interdit dans les propriétés privées. Brûler herbes, feuilles et branchages peut sembler anodin, mais cette pratique génère des nuisances pour le voisinage et présente des risques réels pour l'environnement et la santé. Pour l'élimination de vos déchets verts, la déchetterie intercommunale est à votre disposition.

Côté bruit, tondeuses, débroussaileuses, tronçonneuses et autres outils de la belle saison sont les bienvenus — à condition de respecter les créneaux horaires :

- **Lundi-vendredi : 8h-12h et 14h-19h**
- **Samedi : 9h-12h et 15h-19h**
- **Dimanche et jours fériés : 10h-12h**

Ces horaires s'appliquent à toutes les activités bruyantes : jardinage, bricolage, etc.

Les réparations de véhicules sont réservées aux espaces adaptés, et non à la voie publique. Seules les interventions d'urgence liées à une panne imprévue restent tolérées à titre exceptionnel.

Pour les **chantiers de construction de logement**, l'utilisation d'engins bruyants

et les rotations de camions sur le territoire de la commune sont autorisées du lundi au vendredi, de 7h à 19h. Elles restent interdites le samedi, le dimanche et les jours fériés.

Ces quelques règles, c'est avant tout une question de respect mutuel et de courtoisie. En les respectant, nous contribuons tous à faire de Gretz-Armainvilliers un endroit où il fait vraiment bon vivre. Merci à chacun pour votre bienveillance !



Partez en vacances l'esprit tranquille



Vous prévoyez de vous absenter plusieurs jours cet été ? Pensez à vous inscrire à l'**Opération Tranquillité Vacances** mise en place par la Ville et la Police Municipale.

Ce dispositif gratuit permet aux agents de la Police Municipale d'effectuer des passages réguliers aux abords de votre domicile pendant votre absence. Ces rondes de surveillance contribuent à prévenir les risques de cambriolage et à renforcer la sécurité de votre habitation.

Pour en bénéficier, il vous suffit de compléter le formulaire d'inscription disponible en mairie ou auprès de la Police Municipale, puis de le déposer avant votre départ. Les informations communiquées permettront aux agents d'organiser leur surveillance pendant toute la durée de votre absence.

Avant de partir, quelques précautions restent essentielles : faites relever votre courrier par une personne de confiance, vérifiez la fermeture des portes et fenêtres, activez votre système d'alarme si vous en possédez un et évitez de laisser des objets de valeur visibles à votre domicile.

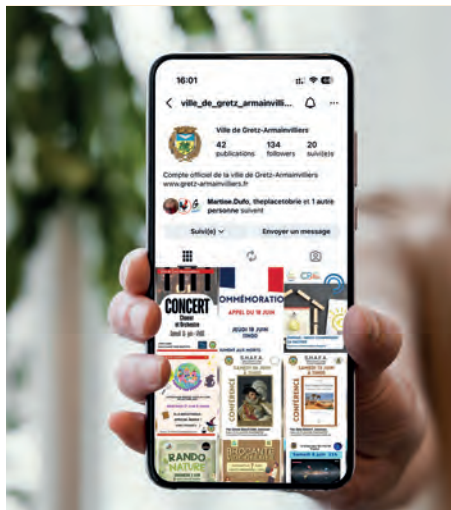
N'attendez pas le dernier moment ! Inscrivez-vous dès maintenant en téléchargeant le formulaire sur www.gretz-armainvilliers.fr, ou en le retirant à l'accueil de la Mairie ou de la Police Municipale. Une fois dûment complété, transmettez-le à la Police Municipale.

Vigilance face au démarchage à domicile

Aucun démarchage à domicile n'est actuellement mandaté par la commune, quels que soient le motif ou le service proposé.

Nous invitons chacun à faire preuve de la plus grande vigilance face aux personnes se présentant à votre domicile. Ne signez aucun document dans la précipitation et ne communiquez jamais d'informations personnelles ou bancaires.

En cas de doute ou de comportement suspect, n'hésitez pas à contacter la mairie au 01 64 42 83 00.



Restons connectés !

Retrouvez toute l'actualité de votre ville, en temps réel sur Instagram et Facebook.

Manifestations culturelles, travaux, avis de perturbation, résultats sportifs. La municipalité de Gretz-Armainvilliers est désormais présente sur les réseaux sociaux pour vous tenir informés au quotidien, sans attendre le prochain bulletin municipal. En un simple clic sur le QR code ci-dessous, rejoignez les habitants déjà abonnés et ne manquez plus rien de ce qui se passe près de chez vous.

INSTAGRAM



FACEBOOK



Frelons asiatiques : un service de signalement en ligne

Le frelon asiatique est une espèce invasive qui représente une menace pour la biodiversité, et notamment pour les abeilles. Afin de lutter contre sa prolifération, la **Communauté de Communes Les Portes Briardes** met à disposition des habitants un service de signalement des nids.

Si vous repérez un nid chez vous ou à proximité de votre habitation, vous pouvez désormais le signaler facilement en ligne. Votre demande sera ensuite transmise au GDSA 77,

qui prendra contact avec vous afin d'organiser une intervention.

La destruction des nids de frelons asiatiques est entièrement prise en charge par la Communauté de Communes.



Attention : ce dispositif concerne uniquement les nids de frelons asiatiques, et non les frelons européens ou les guêpes.

Plus d'informations sur :
lesportesbriardes.fr

Une aide pour l'achat d'un récupérateur d'eau en 2026

Afin de préserver la ressource en eau et de faire face aux tensions sur les nappes phréatiques, la Communauté de Communes Les Portes Briardes met en place une aide financière pour encourager la récupération des eaux de pluie.

Depuis le 1^{er} avril 2026, les habitants du territoire pourront bénéficier d'une subvention de 80 € pour l'achat d'un récupérateur d'eau, qu'il soit hors-sol ou enterré. Cette aide, accessible sans condition de revenus, est limitée à 150 dossiers pour l'année 2026.

Ce dispositif vise à favoriser l'utilisation de l'eau de pluie pour des usages du quotidien ne nécessitant pas d'eau potable : arrosage du jardin, nettoyage extérieur, alimentation de fontaines décoratives ou encore des toilettes lorsque l'installation le permet.

Pour en bénéficier, le demandeur doit être majeur, résider sur le territoire des Portes Briardes et effectuer son achat auprès d'un revendeur professionnel. Plusieurs pièces justificatives seront demandées, notamment la facture ac-



quittée, un justificatif de domicile et une photographie du récupérateur installé.

Pour déposer une demande, téléchargez le formulaire disponible sur le site

de la Communauté de Communes Les Portes Briardes, puis renvoyez le dossier complet (formulaire et pièces justificatives) par mail à :

aidesrecuperateursdeau@lesportesbriardes.fr

CARREFOUR CONTACT FAIT PEAU NEUVE !

Après trois semaines de travaux, le magasin Carrefour Contact de Gretz-Armainvilliers a rouvert ses portes dans un cadre entièrement rénové. Inauguré en présence de l'équipe municipale, de son directeur Hamed Benhalima et de nombreux clients fidèles, cette modernisation renforce l'attractivité d'un commerce de proximité essentiel à la vie locale. Un bel investissement au service des habitants.



L'EMPIRE CBD SHOP

51 avenue de Paris
Tél. : 01 64 07 64 97

Horaires :
7 jours sur 7 de 11h00 - 22h00

L'ATELIER DU CHEVEU

Centre Commercial Intermarché
25 Boulevard Victor Hugo
Tél. : 01 64 07 03 03

Horaires :
du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00
Le samedi de 8h00 à 18h00



COQORICOOO

35 Boulevard Victor Hugo
Tél. : 09 67 37 54 51

Horaires : du lundi au dimanche
de 11h00 à 23h30

NOUVEAUX COMMERCEs, FAITES-VOUS CONNAÎTRE !

Vous venez de vous installer à Gretz-Armainvilliers ? Profitez d'une parution gratuite dans la rubrique « Bienvenue » de L'Écoute Gretzoise pour présenter votre activité aux Gretzois.

Contactez le service communication à communication@mairie-gretz.fr pour en bénéficier. Nous serons ravis de vous mettre à l'honneur dans un prochain numéro !

Bienvenue



Plus de places, plus de confort : le parking Esther Breton évolue

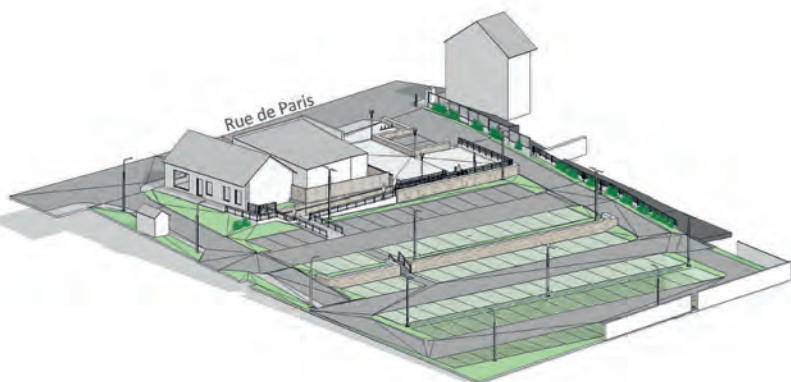
Afin d'améliorer les possibilités de stationnement en centre-ville et de répondre aux besoins des habitants, la Ville lancera prochainement les travaux d'extension du parking Esther Breton.

Situé à proximité immédiate du cœur de ville, cet aménagement permettra de créer de nouvelles places de stationnement tout en améliorant les conditions de circulation et de sécurité pour les usagers. Conçu pour s'intégrer harmonieusement à son environnement, le projet tiendra compte de la configuration particulière du site et de son dénivelé.

Les travaux comprendront la **création de nouveaux espaces de stationnement**, **l'aménagement de cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite**, **la réalisation d'espaces paysagers** ainsi que l'installation d'un éclairage public moderne et performant. Une attention particulière sera également portée à la gestion des eaux pluviales et à la sécurisation des déplacements des piétons.

Pendant toute la durée du chantier, les accès seront maintenus autant que possible afin de limiter les désagréments pour les riverains, les commerçants et les usagers du centre-ville.

À terme, cette extension permettra d'offrir davantage de places de stationnement à proximité immédiate des commerces, des services et des équipements publics, tout en proposant un espace plus fonctionnel, plus sécurisé et mieux intégré au cadre urbain.





**Les travaux
débuteront fin juillet**

Au-delà de la création de nouvelles places, cet aménagement a été pensé comme un véritable espace au service du centre-ville. Une zone dédiée pourra ainsi accueillir, à l'avenir, un marché ou des événements ponctuels, offrant un nouveau lieu de rencontre et d'animation pour les habitants et contribuant au dynamisme de la commune.



>Cadre de vie

L'Eau Vive : un nouvel équipement majeur au service des habitants

Attendu depuis de nombreuses années, le centre aquatique inter-communal « L'Eau Vive » a ouvert ses portes au public le 13 mai, après son inauguration officielle le 8 mai en présence de nombreux représentants de l'État, de la Région Île-de-France, du Département de Seine-et-Marne et des élus du territoire.

Porté par la Communauté de Communes Les Portes Briardes, ce projet structurant constitue une avancée majeure pour les habitants de Gretz-Armainvilliers et des communes voisines. Conçu comme un lieu de sport, d'apprentissage, de loisirs et de détente, « L'Eau Vive » répond notamment à l'enjeu essentiel du savoir-nager.

L'équipement comprend un bassin sportif, un bassin d'apprentissage,



un « splash-pad » destiné aux plus jeunes ainsi qu'un « pentaglide » pour les amateurs de sensations. Pensé pour favoriser le bien-être et le vivre-ensemble, il accueillera aussi bien les scolaires, les associations sportives que les familles du territoire.

Au-delà de ses qualités fonctionnelles, L'Eau Vive se distingue par son engagement en faveur du développement durable. Chauffé grâce à la géothermie, équipé de panneaux photovoltaïques et doté de dispositifs de récupération et de réu-

tilisation de l'eau, le centre aquatique s'inscrit pleinement dans une démarche environnementale ambitieuse.

Fruit d'un partenariat étroit entre les collectivités et partenaires institutionnels, cet investissement de près de 11,4 millions d'euros marque l'aboutissement de plusieurs années de réflexion et de deux années de travaux. Avec « L'Eau Vive », les Gretzois bénéficient désormais d'un équipement moderne, durable et attractif, appelé à devenir un lieu incontournable de la vie locale.



L'Uranoscope brille de nouveau

Pour offrir un cadre plus confortable aux bénévoles et aux visiteurs de l'Uranoscope, les services techniques municipaux ont récemment réalisé plusieurs travaux de rénovation dans le bâtiment occupé par l'association.

Ces interventions ont notamment permis de rafraîchir entièrement la tour d'observation, de refaire les peintures, de remettre les sanitaires en service, de rénover l'escalier et de repeindre le dôme de l'observatoire. Une mise aux normes de l'installation électrique a également été effectuée, tandis que les menuiseries intérieures ont été rénovées afin d'améliorer le confort et la sécurité des utilisateurs.



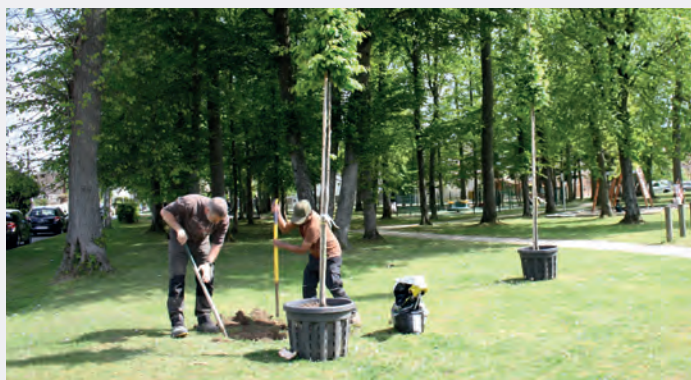
Ces travaux témoignent de l'engagement de la commune à accompagner les associations locales et à préserver des équipements de qualité au service des habitants et de la vie associative gretzoise.



29 nouveaux arbres pour embellir les espaces publics

Dans le cadre de son programme de végétalisation, les agents des services municipaux de Gretz-Armainvilliers ont réalisé plusieurs plantations d'arbres afin d'embellir les espaces publics et de renforcer le patrimoine arboré de la commune.

En novembre, 16 arbres d'ornement, composés de cerisiers à fleurs et de prunus, ont été plantés rue Carnot, contribuant à l'embellissement de la rue.



Au mois de mars, les équipes communales ont poursuivi leurs actions avec la plantation de 6 tilleuls sur le boulevard Victor Hugo ainsi que de 7 arbres, charmes et chênes, au square des Bois Vignolles.

Ces nouvelles plantations contribuent à améliorer le cadre de vie des habitants, à favoriser la biodiversité et à préparer la ville aux enjeux environnementaux de demain. La municipalité remercie les agents mobilisés pour leur implication dans ces opérations de végétalisation.

Commémoration de la mémoire des morts pour la France lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie

Le 5 décembre, la commune de Gretz-Armainvilliers a commémoré la mémoire des « Morts pour la France » lors de la guerre d'Algérie et des combats au Maroc et en Tunisie. La cérémonie a eu lieu à 11h30 au Monument aux Morts, en présence de Monsieur le Maire et des élus Municipaux, avec une allocution suivie du dépôt de gerbes en hommage aux victimes.



Gretz fête Noël



Le samedi 6 décembre, la magie de Noël a une nouvelle fois illuminé les jardins de la mairie de Gretz-Armainvilliers le samedi 6 décembre. Dans une ambiance féerique, petits et grands ont pu flâner parmi les stands d'artisans, profiter des manèges et des nombreuses animations, tout en dégustant des petites gourmandises.

Les parents d'élèves, présents au profit des coopératives scolaires, ainsi que l'ALSH et l'Accueil Jeunesse, ont largement contribué à la réussite de cette belle journée placée sous le signe de la bonne humeur, du partage et de l'esprit de Noël.



Spectacle des Maternelles

Le Mardi 9 décembre, les élèves des écoles maternelles de Gretz ont assisté à un spectacle de magie de Noël à la MCL. Tout au long de la représentation, plusieurs enfants ont eu la chance de monter sur scène pour participer aux numéros, sous les encouragements enthousiastes de leurs camarades.

Et pour clôturer ce moment en beauté, une ultime surprise attendait les petits spectateurs : l'arrivée du Père Noël en personne ! Un final magique qui a illuminé les visages et fait briller les yeux de tous les enfants.



L'association Le Hérisson fête ses 25 ans à Gretz-Armainvilliers



Le dimanche 14 décembre, l'Association Le Hérisson a célébré ses 25 ans d'engagement auprès des enfants et adultes en situation de handicap. Plus de 200 adhérents, amis et personnalités se sont réunis à la Maison de la Culture et des Loisirs (MCL) de Gretz-Armainvilliers pour cet événement marquant.

Au programme : un repas festif, une animation animée par le DJ et le clown

Marco, sans oublier la venue très attendue du Père Noël, pour le plus grand plaisir des participants.

De nombreuses personnalités politiques étaient également présentes, dont Monsieur Garcia Robin, Maire de Gretz-Armainvilliers, Monsieur Gautier, Maire de Tournan-en-Brie, et Monsieur Bord, Maire de Pontault-Combault. Des élus des communes voisines, Chevry Cossigny,

Presles-en-Brie et Châtres, ont également honoré l'événement de leur présence.

Cette célébration a été un moment de convivialité et de solidarité, symbolisant l'engagement de l'association pour l'inclusion et le bien-être des personnes en situation de handicap.

Visites du Père Noël



École maternelle Leclerc



École maternelle GT

Le 16, 17, 18 décembre à l'approche des fêtes de fin d'année, le Père Noël a fait plusieurs apparitions dans les écoles de la commune les 16, 18 et 19 décembre, pour le plus grand bonheur des enfants.

Il s'est rendu dans les écoles maternelles Leclerc, Georges Travers et Victor Hugo, où chaque élève a reçu un cadeau. Le jeudi 18 décembre, à l'occasion du repas de Noël servi à la cantine, les élèves des écoles élémentaires ont également eu la surprise de

sa visite. Ils sont repartis avec un cadeau et un Père Noël en chocolat. Les enfants des maternelles ont eux aussi reçu leur gourmandise chocolatée.

Ces rendez-vous festifs ont apporté une belle dose de magie et de bonne humeur dans les écoles, offrant aux enfants de précieux souvenirs avant les vacances de Noël.

Spectacle de Noël de la crèche



Jeudi 18 décembre à l'occasion des fêtes de fin d'année le multi accueil a eu le plaisir d'accueillir la compagnie « Fabulouse » avec son spectacle « Noël à la fête foraine », le jeudi 18 décembre.

Un spectacle coloré, magique porté par des chansons qui ont capté l'attention des enfants comme des adultes. Petits et grands ont été émerveillés par cet univers poétique où les enfants ont bien participé.

Un beau moment de partage et de convivialité qui a laissé à tous des étoiles pleines les yeux avec en prime la venue du Père Noël !

Spectacle des Élémentaires

Le jeudi 18 décembre dernier, les élèves des écoles élémentaires de Gretz ont assisté à un spectacle de Noël à la MCL. Un moment festif mêlant humour, chansons, musique et interactions avec les artistes auquel les enfants ont participé avec enthousiasme. La matinée s'est terminée autour d'un goûter de Noël, dans une ambiance conviviale et chaleureuse.



Distribution du colis des anciens

Le samedi 20 décembre, la Ville de Gretz-Armainvilliers a une nouvelle fois mis à l'honneur ses aînés à l'occasion de la traditionnelle distribution du colis de fin d'année, destinée aux habitants de plus de 70 ans.

Cette édition invitait à un véritable voyage gourmand à travers les régions de France, grâce à une sélection de produits sucrés et salés qui a ravi les bénéficiaires.

Au-delà des saveurs, ce rendez-vous convivial a permis aux seniors de partager un agréable moment d'échanges et de rencontres.

Une belle tradition qui témoigne de l'attention portée par la commune à ses aînés et de sa volonté de leur offrir, à l'approche des fêtes, un moment de convivialité et de plaisir.



Cérémonie en l'honneur des bacheliers



Le samedi 20 décembre, la ville de Gretz-Armainvilliers a mis à l'honneur ses jeunes bacheliers lors d'une cérémonie.

Monsieur le Maire et les élus ont félicité les nouveaux diplômés pour leur réussite et leur persévérance. Chacun s'est vu remettre un chèque-cadeau « Rouge Papier », librairie à Ozoir-la-Ferrière, en récompense de ses efforts et de son engagement tout au long de l'année scolaire.

La cérémonie s'est poursuivie autour d'une collation offerte par la municipalité, permettant aux jeunes, à leurs familles et aux élus de partager un moment chaleureux et festif.

Le Cri de la Girafe : une comédie pleine de rires et de surprises

Les 16, 17 et 18 décembre dernier, la Compagnie Toutatrac a présenté « Le Cri de la Girafe », une comédie écrite et mise en scène par Pascal Nowacki. Avec un casting talentueux composé de Yvonne Bertin, Nadine Giovannoni, Séverine

Masson, Christian Garreau et Patrick Conti, ce spectacle a offert une performance pleine de rires et de moments inattendus. L'histoire, pleine d'absurdité et de rebondissements, a captivé le public, en créant une atmosphère joyeuse et décalée.



Cérémonie des vœux du Maire



De nombreux habitants, élus, représentants d'associations et partenaires institutionnels se sont réunis à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux du maire.

Lors de son discours, Monsieur le Maire a remercié l'ensemble des acteurs qui contribuent au dynamisme de la commune : personnel communal, bénévoles associatifs, enseignants, forces de sécurité et sapeurs-pompiers. Il a également salué le travail des services municipaux et de leur directeur général, Monsieur Juan Gonzalez.

L'occasion était également de revenir sur les principales réalisations de l'année 2025, parmi lesquelles l'inauguration du demi-échangeur de la RD 1004, la mise en place d'une permanence France Services au CCAS et le développement d'actions en faveur de la mobilité et de l'accès aux soins à l'échelle intercommunale.



**Monsieur Garcia Robin, Maire de Gretz-Armainvilliers
et Madame Margaté, Sénatrice de la Seine-et-Marne**

À Gretz-Armainvilliers, plusieurs projets structurants ont marqué l'année : lancement de la construction du futur Relais Petite Enfance avec espace PMI, démarrage des travaux du futur Centre Technique Municipal, aménagements de stationnement, réfection de voiries, modernisation de l'éclairage public et rénovation du gymnase Hutinel. L'arboretum du Val des

Dames s'est également enrichi d'un parcours fitness.

Monsieur le Maire est aussi revenu sur les nombreux événements qui ont animé la commune tout au long de l'année ainsi que sur plusieurs sujets du quotidien, notamment la lutte contre les dépôts sauvages à la Barrière Noire.

La cérémonie a permis de mettre à l'honneur deux centenaires de la commune : Monsieur Jean Truchon, installé à Gretz-Armainvilliers depuis 1959, et Monsieur René Varlet, ancien Maire-Adjoint durant 25 ans. Un hommage a également été rendu à Messieurs Jean-Marc Chapeyrou, Michel Fassier et Jean-Claude Omnès.

Enfin, cette cérémonie a également été l'occasion de remettre la médaille de la ville à plusieurs personnalités locales qui ont grandement contribué à la vie de la commune. Ainsi, Monsieur Bernard Durand, Président du S.C.G.T. Football ; Monsieur Michel Mignot et Monsieur Krysiak, respectivement Président et membre actif de la Pêche Gretzoise, ainsi que Monsieur Jean-Jacques Danguy Président de Gretz Harmony, ont été honorés pour leur engagement et leur dévouement au service des Gretzois et de leurs associations.



Monsieur Garcia Robin, Monsieur Mongin, Monsieur Danguy



Monsieur Garcia Robin, Monsieur Krysiak, Madame Badoz Griffond, Monsieur Mignot



Monsieur Garcia Robin, Monsieur Matherot, Monsieur Durand

En conclusion, Monsieur le maire a adressé ses meilleurs vœux aux habitants pour l'année 2026, rappelant l'importance de la solidarité, de l'engagement associatif et du vivre-ensemble. La soirée s'est poursuivie autour du traditionnel verre de l'amitié.

L'Exposition Playmobil : Pirates et Explorateurs à Gretz-Armainvilliers !

L'exposition Playmobil s'est tenue les 24 et 25 janvier 2026 à la Maison de la Culture et des Loisirs de Gretz-Armainvilliers. Cette édition, consacrée au thème « Pirates et Explorateurs », a permis aux visiteurs de découvrir une collection privée exceptionnelle de D. Béthune.

Petits et grands ont pu admirer de nombreuses mises en scène soignées, inspirées des aventures de pirates et des grandes découvertes. L'exposition proposait également un stand de vente, des animations et des jeux, offrant un moment ludique et convivial à tous les participants.



Le Salon Multicollections : Un événement qui a séduit les passionnés



Le 7 février, la Maison de la Culture et des Loisirs a accueilli le Salon Multicollections, organisé par le Club Philatélique de Gretz et ses environs.

Les visiteurs ont pu y découvrir de nombreuses collections : timbres, monnaies, cartes postales, plaques de muselet, pin's, figurines, BD, vinyles et bien d'autres objets. Créé en 1962, le Club Philatélique compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérents, qui se réunissent chaque dernier vendredi du mois à la salle Claudie Haigneré.

Concours des Petits Champions de la Lecture

Le 11 février, la salle Rotchild a accueilli le concours des « Petits Champions de la Lecture », une opération destinée à promouvoir la lecture auprès de tous les élèves francophones de CM1 et CM2 du monde.

Dix-huit enfants des écoles de la circonscription d'Ozoir-La-Ferrière ont participé à cette compétition de lecture à haute voix.

Manon, élève de CM1 à l'école élémentaire Victor Hugo, a remporté cette édition locale grâce à une lecture émouvante et bien articulée.

Elle a ensuite représenté la circonscription au championnat départemental de Seine-et-Marne, organisé au château de Fontainebleau.



Salon du Jouet Ancien

Le dimanche 22 février, l'association Gretz'Anim a organisé une nouvelle édition du Salon du Jouet Ancien, qui a rencontré un beau succès auprès du public.

Sous la coordination de Denis Renaudet, responsable du salon, 42 exposants ont présenté une grande variété de jouets d'hier, suscitant l'intérêt des collectionneurs, passionnés et simples curieux venus nombreux tout au long de la journée.

Un grand merci aux bénévoles de l'association, mobilisés pour l'accueil des visiteurs, la restauration et la bonne organisation de cette manifestation conviviale et appréciée de tous.



Semaine nationale de la petite enfance

Du 14 au 21 mars dernier, dans le cadre de la Semaine nationale de la petite enfance, organisée autour du thème « Les équilibres », plusieurs activités ont été proposées aux enfants de la crèche et du RPE.

À travers des ateliers ludiques, les tout-petits ont exploré l'équilibre sous différentes formes : motricité, coordination, jeux de construction, éveil sensoriel et équilibre alimentaire. Ces moments ont permis de valoriser le jeu dans les premiers apprentissages, ainsi que le travail des professionnelles de la petite enfance.

La semaine s'est clôturée à la médiathèque, avec une conteuse, pour un temps convivial de partage et de découverte en famille.



Journées des cultures du monde

La Ville de Gretz-Armainvilliers a organisé les « Journées des Cultures du Monde » les samedi 28 et dimanche 29 mars, autour de la Corée, à l'occasion du 140^e anniversaire des relations diplomatiques entre la France et la Corée.

Le public a pu découvrir la culture coréenne à travers des conférences, de la musique, de la danse, des démonstrations artistiques et une initiation à la K-pop.

Une plantation d'arbre a également marqué l'événement, symbole d'amitié, de paix et de continuité entre les cultures.

Ces journées ont offert un beau moment de découverte, de partage et d'ouverture sur le monde.



Carnaval : une matinée festive et colorée autour du Manga !

Gretz-Armainvilliers s'est mise à l'heure du manga pour un carnaval haut en couleur et en bonne humeur !

Malgré quelques nuages hésitants, petits et grands ont répondu présents pour défiler dans une ambiance festive. Costumes inspirés de leurs héros préférés, musique entraînante, pluie de confettis et chars imaginés par l'Accueil Jeunesse et les ateliers des services techniques ont donné le ton de cette matinée pleine d'énergie.

À l'arrivée, place du Mesnil, le célèbre "bonhomme Carnaval", confectionné par les services techniques à partir de matériaux de récupération, a payé sa dette à l'hiver en s'embrasant sous les regards émerveillés du public. Les mascottes en ont profité pour semer une pluie de bonbons, avant de laisser place aux animations : DJ, bulles géantes, barbe à papa, crêpes et gaufres ont régalé les gourmands.

Une matinée joyeuse et pétillante, où bonne humeur, partage et quelques douceurs sucrées ont fait fondre les derniers frissons de la saison !



La S.H.A.F.A. fait découvrir les sonorités du Turkménistan



Le samedi 4 avril, la Ville de Gretz-Armainvilliers a accueilli un concert de musique

traditionnelle du Turkménistan, proposé par la S.H.A.F.A., Société d'Histoire et des Amis de la Forêt d'Armainvilliers.

Organisé en partenariat avec France-Turkménistan, ce rendez-vous culturel a permis au public de découvrir les sonorités, les instruments et les traditions musicales turkmènes. À travers ce moment de partage, les spectateurs ont pu voyager au cœur d'un patrimoine riche et dépaysant.

Cette rencontre, organisée à la Maison de la Culture et des Loisirs, a offert un bel instant d'ouverture culturelle et de convivialité autour de la musique du monde.



Sourires, chocolat et chasse aux trésors gourmands !

Le dimanche 5 avril, le parc du Val des Dames s'est transformé en véritable terrain de jeu pour les petits chasseurs de chocolat à l'occasion de la traditionnelle chasse aux œufs organisée par la Ville.

Les familles sont venues nombreuses partager ce rendez-vous incontournable du printemps. Munis de leurs paniers et de beaucoup d'enthousiasme, les enfants se sont lancés à la recherche des précieux œufs dissimulés dans le parc, sur des parcours adaptés à chaque âge. Pour ajouter un peu de suspense à l'aventure, les plus grands étaient à l'affût du fameux œuf en or, sésame gourmand permettant de remporter un chocolat supplémentaire.

Entre éclats de rire, paniers bien remplis et quelques moustaches chocolatées, cette belle matinée a une nouvelle fois réuni petits et grands autour d'un moment convivial et gourmand.



Une chasse aux œufs pleine de douceur avec le RPE

Le RPE a organisé une chasse aux œufs le mardi 7 avril, pour le plus grand plaisir des enfants.

Dans une ambiance douce et conviviale, les tout-petits ont pu partir à la recherche des œufs, accompagnés par les professionnelles et les familles présentes.

Un joli moment de partage et de gourmandise !



Jardins de Printemps : la nature en fête au Val des Dames



Le samedi 11 avril, le parc du Val des Dames a pris des airs de grand jardin à ciel ouvert à l'occasion des Jardins de Printemps. Plus d'une vingtaine d'exposants avaient répondu présents pour partager leur passion de la nature, du jardinage et du savoir-faire local.

Malgré quelques hésitations du ciel, les visiteurs sont venus nombreux profiter de cette journée placée sous le signe de la découverte et de la convivialité. Les plus jeunes ont craqué pour la mini-ferme, où une véritable vedette a rapidement attiré tous les regards : Jean, le petit cochon ! Les balades à poney ont également rencontré un franc succès.

Côté gourmandises, les parents d'élèves de l'école maternelle Georges Travers ont régalé petits et grands avec crêpes, frites et autres douceurs, tandis que le stand de végétaux tenu par l'école élémentaire a trouvé de nombreux amateurs de jardinage.

Les visiteurs ont aussi pu découvrir l'arboretum au cours d'un parcours commenté proposée par Christian Bourdeille, Conseiller Municipal délégué à la Culture, et Renaud Trangosi, Conseiller Municipal délégué à la Nature et aux Forêts, ainsi que l'exposition présentée par l'association Créer Arts Mains Passion.

Une édition fleurie, chaleureuse et riche en rencontres, rendue possible grâce à l'implication des exposants, des associations, des bénévoles et de tous les visiteurs venus célébrer l'arrivée du printemps.



Deux envolées pour émerveiller les enfants du RPE

Le lundi 13 avril, les enfants du Relais Petite Enfance (RPE) ont découvert l'univers des pigeons voyageurs grâce à une intervention de l'association de colombophilie au château du Val des Dames.

Au cours de ce moment d'échange, les petits curieux ont appris à mieux connaître ces oiseaux, leur mode de vie et leurs étonnantes capacités d'orientation.

Le temps fort de la rencontre s'est déroulé à l'extérieur avec deux envolées de pigeons. Un spectacle qui a captivé les enfants, ravis de voir les oiseaux s'élancer dans le ciel.

Une belle découverte, à la fois ludique et pédagogique, qui a éveillé la curiosité des plus jeunes.



Gretz-Armainvilliers honore la mémoire des victimes de la déportation



Ce dimanche 26 avril 2026, un moment fort de mémoire et de recueillement a réuni habitants, élus et participants.

Aux côtés de Monsieur le Maire Jean-Paul Garcia-Robin, des élus de la ville, des anciens combattants, de l'association

Gretz Harmony ainsi que des jeunes sapeurs-pompiers de Tournan-en-Brie, hommage a été rendu aux victimes et aux héros de la déportation.



Bons culturels et sportifs 2026-2027

Pour l'année scolaire 2026-2027, les enfants et jeunes Gretzois scolarisés en grande section de maternelle, à l'école élémentaire, au collège et au lycée, ainsi que les jeunes de moins de 20 ans domiciliés dans la commune et ne percevant pas de salaire, peuvent bénéficier de deux bons culturels et sportifs.



D'une valeur de 40 € et 30 €, ces bons ont été revalorisés de 10 € cette année afin de soutenir davantage la pratique d'activités sportives, culturelles et de loisirs. Le dispositif a également été renforcé grâce à l'élargissement du réseau des associations partenaires. Ils peuvent être utilisés séparément pour financer deux activités distinctes ou cumulés pour une seule activité. Ils sont acceptés par l'ensemble des associations sportives, culturelles ou de loisirs subventionnées par la commune, ainsi que par certaines piscines et clubs sportifs dédiés aux sports aquatiques.

Pour la majorité des bénéficiaires (écoliers et collégiens scolarisés au collège Hutinel), ces bons sont à retirer en fin

d'année scolaire auprès du service enfance. Les collégiens accueillis dans un autre établissement, les lycéens et les jeunes qui remplissent les conditions d'attribution sont invités à prendre contact avec le service enfance et affaires scolaires.

Pièces à fournir :

- Un justificatif de domicile récent ;
- Une pièce d'identité ;
- Un certificat de scolarité ou une attestation d'inscription à Pôle emploi.

Service enfance et affaires scolaires

Hôtel de Ville - 69 rue de Paris

Tél : 01 64 42 83 00

Email : enfance.scolaire@mairie-gretz.fr

Bons fournitures scolaires 2026-2027

Les familles domiciliées à Gretz-Armainvilliers dont l'enfant est scolarisé dans un collège ou un lycée public ou privé peuvent bénéficier, cette année encore, d'un bon fournitures scolaires d'une valeur de 44 €.

Dans le cadre du renforcement des aides apportées aux familles, la commune a revalorisé le montant de ces bons et élargi le public concerné.

Ce bon est utilisable auprès des commerçants de la commune ainsi qu'auprès de

l'association du collège Hutinel, qui organise chaque année une commande groupée de fournitures scolaires.

Pour les enfants scolarisés au collège Hutinel, ce bon est à retirer courant juin au service enfance, sur présentation d'une pièce d'identité. Les familles des collégiens accueillis dans un autre établissement sont invitées à se présenter avec un certificat de scolarité service enfance et affaires scolaires.

Service enfance et affaires scolaires

Hôtel de Ville - 69 rue de Paris

Tél : 01 64 42 83 00

Email : enfance.scolaire@mairie-gretz.fr



Plongez à L'Eau Vive grâce au Bon Aqua Vive !



À l'occasion de l'ouverture du **Centre aquatique L'Eau Vive**, située au 105 rue de Paris à Tournan-en-Brie, la Ville souhaite permettre au plus grand nombre d'enfants et de jeunes de profiter de ce nouvel équipement aquatique.

La commune met en place un dispositif d'aide destiné aux familles sous la forme de bons d'entrée à la piscine (Bon Aqua Vive). Cette initiative s'inscrit dans la volonté de favoriser l'accès aux loisirs, à la pratique sportive et à l'apprentissage de la natation.

Les aides proposées

Les bons sont attribués aux enfants et jeunes domiciliés sur la commune selon les modalités suivantes :

- Enfants de 4 à 12 ans : un bon de 12 entrées d'une valeur de 38,50 €.
- Jeunes de 13 à 18 ans : un bon de 12 entrées d'une valeur de 52,80 €.

Retrait des bons

À l'accueil de la Mairie aux heures d'ouverture.

Pièces justificatives à présenter

Les bons étant **nominatifs**, merci de vous munir des documents suivants :

- une pièce d'identité ou le livret de famille ;
- un justificatif de domicile pour les enfants scolarisés hors commune ;

Renseignements

Service des Affaires scolaires

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 00

et de 13 h 30 à 17 h 30

Le samedi de 8 h 30 à 12 h 00

(selon le calendrier d'ouverture)

enfance.scolaire@mairie-gretz.fr

01 64 42 83 00

La Ville se réjouit de pouvoir accompagner les familles dans la découverte de ce nouvel équipement et souhaite à chacun de profiter pleinement de cette nouvelle offre de loisirs accessible à proximité de la commune.

Une saison exceptionnelle pour les U13 Féminines du SCGT



Les U13 Féminines du SCGT ont réalisé une saison remarquable, faite de performances sportives, de dépassement de soi et d'un formidable esprit d'équipe.

Tout au long de l'année, les jeunes joueuses se sont mesurées à des équipes U12 garçons du département. Un défi relevé avec sérieux et détermination, qui leur a permis de progresser et de décrocher une très belle 4^e place lors de la finale départementale.

La saison s'est poursuivie de la plus belle des manières avec le tournoi international de Seclin, l'un des rendez-vous les plus prestigieux de la catégorie. Face à 40 équipes, dont de nombreux clubs professionnels, les joueuses du SCGT ont réalisé un parcours remarquable. Premières de leur poule, elles ont ensuite créé l'exploit en éliminant le Benfica Lisbonne avant de s'incliner aux tirs au but en quart de finale. Grâce à leur combativité, elles ont finalement décroché une magnifique 6^e place, devant des clubs renommés comme le PSG, le Paris FC, Lille,

Saint-Étienne ou encore le FC Twente.

Le 24 mai, les jeunes Gretzaises ont également brillé lors de la Coupe Briarde organisée à Tournan-en-Brie. Dans une ambiance conviviale et sportive réunissant 48 équipes, elles ont une nouvelle fois porté haut les couleurs du SCGT. L'équipe A s'est hissée sur la 3^e marche du podium tandis que l'équipe B a terminé à une honorable 16^e place.

Le club tient à remercier chaleureusement l'ensemble des éducateurs des clubs participants pour leur comportement exemplaire lors de la Coupe Briarde. Ses remerciements s'adressent également à Madame Lebon, ainsi qu'aux villes de Gretz-Armainvilliers et de Tournan-en-Brie pour leur soutien et la mise à disposition des installations. Une pensée particulière est enfin adressée aux éducateurs, dirigeants, bénévoles et parents



du SCGT, dont l'investissement et l'engagement tout au long de la saison contribuent à la réussite de ces jeunes joueuses.

Au-delà des résultats, cette saison restera celle d'un groupe soudé, passionné et ambitieux. Cap désormais sur les U15 Féminines et le football à 11 ! Une nouvelle aventure commence pour cette génération prometteuse, prête à relever de nouveaux défis sous les couleurs du SCGT.



Isabelle Lenoir

Isabelle nous a quittés au premier week-end du printemps, cette saison qu'elle aimait tant et qu'elle mettait chaque année à l'honneur à travers le jardin annuel du parc du Val-des-Dames, un lieu qui lui était particulièrement cher.

C'est dans ce parc, au moment où nous nous apprêtions à planter un sapin de Corée, arbre rare et menacé d'extinction, que nous avons appris sa disparition. Robuste et au feuillage persistant, cet arbre symbolise avec justesse la femme qu'était Isabelle : forte, généreuse et profondément attachée à sa commune.

Isabelle restera dans nos mémoires comme une femme de courage, de caractère et de cœur. Face à la maladie, elle a mené son combat avec une dignité admirable. Très attachée à sa famille, elle trouvait une immense joie auprès de ses enfants, Tiphaine et Benjamin, ainsi que de ses petits-enfants. Sportive dès sa jeunesse, elle fit partie de la première équipe féminine de football de Gretz-Tournan en tant que capitaine à la fin des années 1970 avant de devenir capitaine de celle de l'équipe de volley-ball du SCGT, championne de Seine-et-Marne, illustrant déjà son esprit d'équipe et sa capacité à rassembler.

En 2008, elle s'engage dans la vie municipale avec enthousiasme et conviction. Au fil des années, elle s'investit pleinement dans la communication, l'organisation des manifestations et les actions en faveur de l'enfance. Le carnaval des enfants figurait parmi ses plus grandes fiertés. Elle s'est éteinte au lendemain de cette manifestation, heureuse de son succès.

Jusqu'au bout, Isabelle aura œuvré pour créer du lien entre les habitants et faire rayonner Gretz-Armainvilliers. Son engagement, sa loyauté et sa générosité ont marqué tous ceux qui ont eu la chance de travailler à ses côtés.

Son souvenir restera vivant auprès de sa famille, de ses proches, des élus, des agents municipaux et de l'ensemble des Gretzois qui l'ont connue. En ce printemps qu'elle affectionnait tant, nous lui gardons une place précieuse dans nos cœurs.



Clin d'œil des équipes techniques de la ville sur le char du carnaval



Daniel COUSSON

Nous rendons aujourd'hui hommage à un homme profondément attaché à Gretz, une ville où il a grandi, construit sa vie et laissé une empreinte discrète mais durable. Né le 17 novembre 1950, il arrive à Gretz en 1956 avec ses parents et ses frères. C'est ici qu'il grandit et développe un attachement sincère à cette commune qui restera la sienne toute sa vie.

Après une formation au lycée des métiers de l'horticulture et des paysages de

Montreuil, il obtient en 1967 son brevet professionnel agricole. Très tôt, il choisit une voie qui lui ressemble : celle de la nature, des fleurs et du travail bien fait.

Il exerce son métier de jardinier aux pépinières Blanchard à Chevry-Cossigny, puis dans plusieurs communes, avant de créer en 1989 sa propre entreprise, « Le Savoir Vert ». Un nom qui reflète parfaitement son parcours, fait de savoir-faire, de passion et de transmission.

À Gretz, il participe également aux plantations annuelles, contribuant ainsi à l'embellissement de la ville qu'il aimait tant. Derrière de nombreux massifs fleuris et espaces verts, il y avait son regard attentif et son exigence professionnelle.

Marié à Gretz en 1972, il y fonde sa famille et demeure toujours fidèle à ses racines. Même après son départ à la retraite en 2010, il reste animé par son amour des fleurs, des jardins et de la nature.

Il était bénévole dans des associations Gretzoises, participait à de nombreux événements et était assesseur au bureau de vote électoral pendant plus de 20 ans. La municipalité lui a octroyé la Médaille de la Ville.

Il nous a quittés le 13 janvier 2026, laissant le souvenir d'un homme simple, travailleur et passionné. Son parcours restera intimement lié à Gretz, à ses jardins et à toutes les traces vivantes qu'il a contribué à faire éclore.

Aujourd'hui, nos pensées accompagnent son épouse, ses filles, sa famille et ses proches. Que son souvenir continue de fleurir dans les cœurs, comme les jardins qu'il aimait tant.



NAISSANCES

JANVIER 2026

Romy MARTIN

FÉVRIER 2026

Kamélya DEHOVE
Noah DARMON

MARS 2026

Luis COELHO
Dwayne NAIGRE
Valentin MEZOUL

AVRIL 2026

Louisa NOLIN
Milia PAGANELLI
Adel OWUSU
Naïa PIERRE

MARIAGES

JANVIER 2026

Khadijeh AHMADI et Nicolas LEDUR
Marielle SACREZ et Michael MULET

DÉCÈS

JANVIER 2026

Daniel COUSSON
Patricia HEYMANN
Gérard DAUTEUILLE
Djeneba HAIDARA

FÉVRIER 2026

Laurent MOREL
Didier BAMBUST

MARS 2026

Germaine GAGEOT
Isabelle LENOIR

AVRIL 2026

Valentin MEZOUL
Pascale OLIVES
Gaëtan PARIS
Alain BEAUVALLET
Alain BOURLET
Françoise CRECQ

MAI 2026

Marie-Thérèse RENARD
Baya POTIER

> TRIBUNE

Tribune de l'Union Gretzoise

Union Gretzoise avec Jean-Paul Garcia Robin

À l'occasion des élections municipales, vous avez été nombreux à renouveler votre confiance à l'Union Gretzoise. Nous tenions sincèrement à vous en remercier ! Le message est entendu : continuer d'avancer pour Gretz avec humilité, rester à l'écoute et proches de vous. Notre engagement est clair : agir chaque jour pour Gretz, à vos côtés.

Tribune « J'Ader, mieux vivre à Gretz »

Le collectif J'Ader tenait à remercier les 1 288 électeurs qui nous ont fait confiance.

Ces 1 288 voix et ce résultat de 47,81 % nous ont octroyé 7 sièges au conseil municipal. Comptez sur notre collectif pour continuer à défendre l'intérêt des Gretzois pendant ce mandat.

Informez-vous sur nos réseaux sociaux : Alexandre Hascoet - J'Ader, mieux vivre à Gretz

Ou contactez-nous : jaderagretz@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2026

02026_001 - Adoption procès-verbal séance du Conseil Municipal du 15 décembre 2025

02026_002 - Compte-rendu des décisions du Maire

02026_003 - Rapport d'utilisation du FSIRF - exercice 2025

02026_004 - Prise en charge des frais de scolarité pour l'accueil d'enfants Gretzois en unité localisée pour l'inclusion scolaire (classe ULIS) - Roissy-en-Brie

02026_005 - Convention d'accueil relative aux frais de scolarité des enfants extérieurs à Bussy-Saint-Georges, scolarisés en unité spécialisée

02026_006 - Titre de transport Imagine 'R : participation communale pour l'année 2026-2027

02026_007 - Fixation des tarifs du mini-séjour de l'ALSH «L'Arbre aux enfants»

02026_008 - Fixation des tarifs du séjour découverte «montagne» - école élémentaire Victor Hugo

02026_009 - Fixation des tarifs de séjour découverte «mer-côte atlantique» - école élémentaire Georges Travers

02026_010 - Fixation des tarifs du séjour découverte «mer-côte atlantique» - école Leclerc

02026_011 - Subvention communale pour le séjour «montagne» de l'école Victor Hugo - 2 classes

02026_012 - Subvention communale pour le séjour «mer-côte atlantique» de l'école Georges Travers - 3 classes

02026_013 - Subvention communale pour le séjour «mer-côte atlantique» de l'école Leclerc - 1 classe

02026_014 - Création d'emploi permanent au tableau des effectifs

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MARS 2026

02026_015 - Élection du Maire

02026_016 - Détermination du nombre d'adjoints

02026_017 - Élection des adjoints au Maire

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 2026

02026_018 - Adoption du PV du CM du 28 janvier 2026

02026_019 - Adoption du PV du CM du 21 mars 2026

02026_020 - Compte-rendu des décisions du Maire

02026_021 - Délégation du Conseil Municipal au Maire

02026_022 - Indemnités de fonctions des adjoints au Maire et Conseillers Délégués

02026_023 - Approbation du rapport d'activité de la CCPB 2023-2024

02026_024 - Rapport d'Orientation Budgétaire 2026

02026_025 - Installation de Monsieur Boursiez au sein du Conseil Municipal

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 AVRIL 2026

02026_026 - Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 30 mars 2026

02026_027 - Désignation des représentants de la commune au Syndicat Mixte Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Tournan en Brie (SMIAEP)

02026_028 - Désignation des représentants de la commune au Syndicat de Transports Intercommunal de Gretz-Armainvilliers et Ozoir-la-Ferrière (STIGO)

02026_029 - Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal pour la Collecte et le Traitement des Eaux Usées (SICTEU)

02026_030 - Désignation des représentants de la commune au Syndicat Intercommunal de la crèche familiale de Gretz-Tournan

02026_031 - Désignation des représentants de la commune au Comité d'Administration du collège Hutinel

02026_032 - Désignation des représentants de la commune aux Conseils d'Écoles

02026_033 - Désignation du correspondant défense

02026_034 - Conditions de dépôt des candidatures pour l'élection des membres de la Commission d'Appel d'Offres et de Jury de concours

02026_035 - Conditions de dépôt de candidatures pour l'élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 AVRIL 2026

- 02026_036 - Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 8 avril 2026
- 02026_037 - Compte-rendu des décisions du Maire
- 02026_038 - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens de l'Association Musicale du Val des Dames
- 02026_039 - Renouvellement de la convention d'objectifs et de moyens de l'Association SCGT
- 02026_040 - Subventions annuelles de fonctionnement attribuées aux associations pour l'année 2026
- 02026_041 - Transactions immobilières - bilan 2025
- 02026_042 - Formations des élus - bilan 2025
- 02026_043 - Formations des élus : fixation des crédits annuels affectés et modalités de gestion
- 02026_044 - Approbation du compte financier unique 2025 - budget communal
- 02026_045 - Approbation du compte financier unique 2025 - budget assainissement
- 02026_046 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 - budget commune
- 02026_047 - Affectation du résultat de l'exercice 2025 - budget assainissement
- 02026_048 - Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026
- 02026_049 - Révision des autorisations de programme et crédits de paiements : construction d'un centre technique municipal et réhabilitation d'un local pour les besoins de services de la PMI et du RPE
- 02026_050 - Adoption du règlement budgétaire et financier
- 02026_051 - Adoption du budget primitif 2026 de la commune
- 02026_052 - Adoption du budget primitif 2026 du service assainissement
- 02026_053 - Bons fournitures scolaires - année scolaire 2026-2027
- 02026_054 - Bons culturels et sportifs - année scolaire 2026-2027
- 02026_055 - Mise à disposition d'un minibus communal au profit de l'association « Club du Temps Retrouvé »
- 02026_056 - Désignation des représentants de la commune au SYAGE, pour la compétence « Mise en œuvre du SAGE »
- 02026_057 - Création et composition du Comité Social Territorial
- 02026_058 - Désignation du délégué « élu » au CNAS

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MAI 2026

- 02026_059 - Adoption du procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 22 avril 2026
- 02026_060 - Compte-rendu des décisions du Maire
- 02026_061 - Création et élection des membres de la Commission d'Appels d'Offres et de jury de concours
- 02026_062 - Création et élection des membres de la Commission de Délégation de Service Public et de Concessions
- 02026_063 - Adoption du règlement intérieur portant fonctionnement de la CAO et de la CDSP
- 02026_064 - CCAS : détermination du nombre de membres du Conseil d'Administration et désignation des représentants du Conseil municipal
- 02026_065 - CCID : établissement de la liste des membres à proposer au Directeur Départemental des Finances Publiques
- 02026_066 - Vidéoprotection urbaine : désignation des membres du Comité d'Éthique
- 02026_067 - Constitution des commissions communales : fixation du nombre de membres et désignation des membres
- 02026_068 - Création d'une commission pour l'accessibilité : fixation du nombre de représentants
- 02026_069 - Désignation des représentants de la commune pour la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées (CLECT)

Ville de Gretz-Armainvilliers

Gretz été

DU 16 JUILLET AU 2 AOÛT

STRUCTURES GONFLABLES, ATELIERS, ANIMATIONS
JEUX EN ACCÈS LIBRE, DEMONSTRATIONS, CINÉMA,
PIQUE NIQUE GÉANT ET PLUS ENCORE ! ...

Parc du Val des Dames

PROGRAMME COMPLET ICI

